Rapport de gestion

Pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko ltée (« Osisko », ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 5 août 2020, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – Deuxième trimestre de 2020	2
Faits saillants – Postérieurs au 30 juin 2020	3
Incertitudes liées à la COVID-19	3
Portefeuille de redevances, flux et d'autres intérêts	4
Dépréciation d'actifs	15
Placements en actions	15
Activités en matière de développement durable	18
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier	19
Dividendes trimestriels	20
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21
Marché de l'or et des devises	21
Principales informations financières	22
Survol des résultats financiers	23
Liquidités et sources de financement en capital	28
Flux de trésorerie	29
Information trimestrielle	31
Perspectives	32
Mise à jour corporative	32
Assemblée générale annuelle	33
Information sectorielle	33
Transactions entre parties liées	35
Obligations contractuelles et engagements	35
Arrangements hors bilan	36
Données sur les actions en circulation	36
Événement postérieur au 30 juin 2020	37
Risques et incertitudes	37
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	37
Base d'établissement des états financiers consolidés	38
Estimations et jugements comptables critiques	39
Instruments financiers	39
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	40
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	41
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains	42
Informations sur la Société	43

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales sont engagées dans l'acquisition et à la gestion de redevances sur métaux précieux, d'autres redevances et d'ententes de flux de haute qualité et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

La Société détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de 138 redevances, ententes de flux et ententes d'écoulement, incluant son actif principal : une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada. De plus, la Société détient le projet aurifère Cariboo au Canada et investit dans des titres de sociétés d'exploration et de développement.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur le Canada et sur la croissance visant à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relutives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes trimestriels et de rachats d'actions. Osisko a une stratégie de croissance unique qui consiste non seulement à acquérir et à structurer des produits de redevances et de flux sur des actifs en exploitation et au stade de développement avancé, mais également à investir dans des actifs à long terme pour lesquels la Société estime être particulièrement bien placée pour créer de la valeur et générer des rendements par le développement de ces actifs. Le succès de la Société repose sur de solides capacités techniques qu'elle met au travail en créant son propre portefeuille d'opportunités de croissance organique offrant une exposition à la hausse des prix des matières premières et à l'opportunité de croissance des réserves et des ressources minérales.

Osisko se concentre principalement sur des actifs de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants – Deuxième trimestre de 2020

- 12 386 onces d'équivalent d'or (« OEO[1] ») gagnées (comparativement à 19 651 OEO au T2 2019[2]);
- Produits provenant des redevances et des flux de 28,7 millions de dollars (comparativement à 33,8 millions de dollars au T2 2019);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 15,4 millions de dollars (comparativement à 21,4 millions de dollars au T2 2019);
- Bénéfice net de 13,0 millions de dollars, 0,08 $ par action de base (comparativement à une perte nette de 6,5 millions de dollars, 0,04 $ par action de base au T2 2019);
- Bénéfice ajusté[3] de 5,7 millions de dollars, 0,03 $ par action de base[3] (comparativement à 8,2 millions de dollars, 0,05 $ par action de base au T2 2019);
- Retrait des objectifs de production de 2020 en avril, en raison des incertitudes liées à l'impact de la pandémie de COVID-19;
- Conclusion d'un placement privé sans intermédiaire de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec;
- Amélioration du flux argentifère sur la mine Gibraltar en investissant 8,5 millions de dollars pour réduire le paiement de transfert de 2,75 $ US à zéro; et
- La production commerciale à la mine Eagle Gold, dans laquelle la Société détient une redevances NSR de 5 %, a été déclarée le 1er juillet 2020 par l'exploitant;

1 Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisé, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts*.

2 Les trois mois terminés le 30 juin 2019 ou le deuxième trimestre de 2019 (« T2 2019 »).

3 « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs des actifs d'Osisko ont été mis temporairement en état d'entretien et de maintenance par leurs exploitants au deuxième trimestre, mais les actifs concernés ont en grande partie repris les activités; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 $ par action ordinaire, payé le 15 juillet 2020 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2020.

Faits saillants – Postérieurs au 30 juin 2020

- Objectifs de production publiés pour les troisième et quatrième trimestre de 2020 de 33 000 à 35 000 onces d'équivalent d'or; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 $ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2020 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020.

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Plusieurs contreparties d'Osisko ont annoncé des restrictions opérationnelles liées à l'actuelle pandémie de COVID-19, y compris la réduction des activités et la mise en état d'entretien et de maintenance des exploitations. Au 30 juin 2020, la plupart des exploitants ont repris leurs activités et ont atteint le niveau d'activités connues avant la COVID-19 ou devraient l'atteindre prochainement, à l'exception de la mine de diamants Renard qui a subi une dépréciation au cours de la période de trois mois terminés le 31 mars 2020. Toutefois, dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme (y compris l'évaluation de dépréciation et de reprise). Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités. Dans le cadre du plan de contingence élaboré par la Société, ses bureaux ont été fermés en mars et les employés ont reçu les équipements nécessaires pour leur permettre de travailler sécuritairement à distance, de leur résidence. La Société a aussi suspendu les déplacements jugés non essentiels pour tous les employés ainsi que les travaux non essentiels sur son projet aurifère Cariboo, incluant les activités d'exploration et de développement. Les activités d'exploration et de développement qui ont repris récemment sont soumisses à des mesures strictes en matière de santé et de sécurité.

Portefeuille de redevances, flux et d'autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées pour les redevances, flux et d'autres intérêts d'Osisko :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Or				
Canadian Malartic, redevance	4 999	8 595	11 695	16 750
Éléonore, redevance	629	1 865	2 405	4 016
Seabee, redevance	723	682	1 429	1 559
Eagle Gold, redevance[(i)]	911	-	1 523	-
Island Gold, redevance	518	423	1 053	893
Pan, redevance	298	268	788	752
Matilda, flux	187	217	432	491
Lamaque, redevance[(ii)]	162	252	334	471
Brucejack, entente d'écoulement[(iii)]	-	534	-	844
Vezza, redevance[(iv)]	-	292	-	521
Autres	144	132	360	474
	8 571	13 260	20 019	26 771
Argent				
Mantos, flux	1 545	1 376	3 858	2 709
Sasa, flux	809	943	1 790	2 019
Gibraltar, flux	590	433	1 064	966
Canadian Malartic, redevance	70	112	180	234
Autres	166	111	486	194
	3 180	2 975	7 378	6 122
Diamants				
Renard, flux[(v)]	141	2 543	2 055	5 153
Autres	36	99	57	142
	177	2 642	2 112	5 295
Autres métaux				
Kwale, redevance	446	759	1 017	1 194
Autres	12	15	19	22
	458	774	1 036	1 216
Total des OEO	**12 386**	**19 651**	**30 545**	**39 404**

(i) La Société a reçu son premier versement de redevances de la mine Eagle Gold en octobre 2019. La production commerciale a été déclarée par l'exploitant le 1er juillet 2020.
(ii) La redevance Lamaque a été réduite de 1,7 % à 0,85 % en juillet 2019 suivant le rachat de 50 % de la redevance par l'exploitant de la mine.
(iii) L'entente d'écoulement Brucejack a été vendue le 15 septembre 2019.
(iv) La mine Vezza a cessé ses opérations en 2019.
(v) En avril 2020, la mine a été mis en état de surveillance et de maintien pour une période indéfinie, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19.

OEO par produit

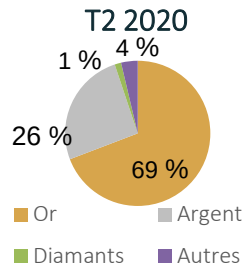

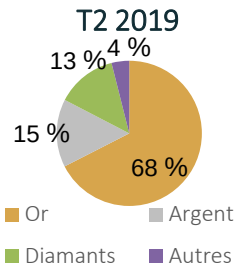

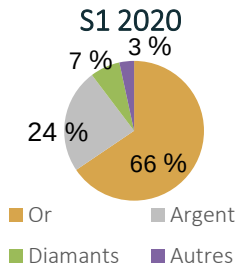

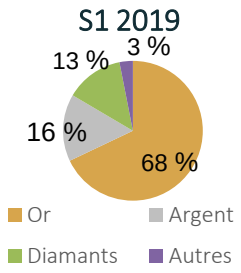

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Or[(i)]	1 711 $	1 309 $	1 645 $	1 307 $
Argent[(ii)]	16 $	15 $	17 $	15 $
Taux de change ($ US/$ CA)[(iii)]	1,3853	1,3377	1,3651	1,3336

(i) Prix « pm » en dollars US selon le *London Bullion Market Association*
(ii) Prix en dollars US selon le *London Bullion Market Association*
(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada

Résumé du portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts

Osisko détient un portefeuille d'actifs de 138 redevances, flux et ententes d'écoulement ainsi que 38 options de redevances. Le portefeuille comprend 125 redevances, 9 flux et 4 ententes d'écoulement. Au moment présent, la Société a 17 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
Production	11	5	1	17
Développement (construction)	7	4	2	13
Exploration et évaluation	107	-	1	108
	125	9	4	138

Actifs en production

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
Amérique du Nord				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Eagle Gold[(i)]	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Renard[(ii)]	Stornoway Diamond Corporation (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,17 - 2,55 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % NSR	Au	É.-U.
Pan	Fiore Gold Ltd.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Entente d'écoulement de 100 %	Au, Ag	Mexique
Lamaque Sud	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 0,85 % NSR	Au	Canada
En dehors de l'Amérique du Nord				
Mantos Blancos	Mantos Copper Holding Sp	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5% GRR[(iii)]	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1% GRR[(iii)]	Diamants	Brésil
Matilda	Blackham Resources Limited	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Amulsar[iv]	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Aquila Resources Inc.	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Souterrain Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3,0 – 5,0 % NSR	Au	Canada
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3 % NSR [v]	Ag, Cu	É.-U.
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco ltée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Lac Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 – 3,0 % NSR	Au	Canada
Marban	O3 Mining Inc.	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Canada
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Spring Valley	Waterton Global Resource Management	Redevance de 0,5 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada

(i) Coulée du premier lingot d'or à la mine d'or Eagle en septembre 2019. La Société a reçu son premier versement de redevances en octobre 2019. La production commerciale à la mine Eagle Gold a été déclarée par l'exploitant le 1er juillet 2020.

(ii) Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,1 % dans l'entité privée détenant la mine de diamants Renard le 1er novembre 2019 (veuillez consulter la rubrique *Transaction d'offre d'achat sans comptant – Mine de diamants Renard*). En avril 2020, la mine a été mis en état de surveillance et de maintien pour une période indéfinie, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19.

(iii) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(iv) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de *la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 23,4 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(v) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.

(vi) La redevance de 4 % NSR détenue par Osisko sur le projet aurifère Cariboo n'est pas présentée puisqu'Osisko est désormais détenteur du projet suivant l'acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville ») le 21 novembre 2019.

Principaux actifs en production

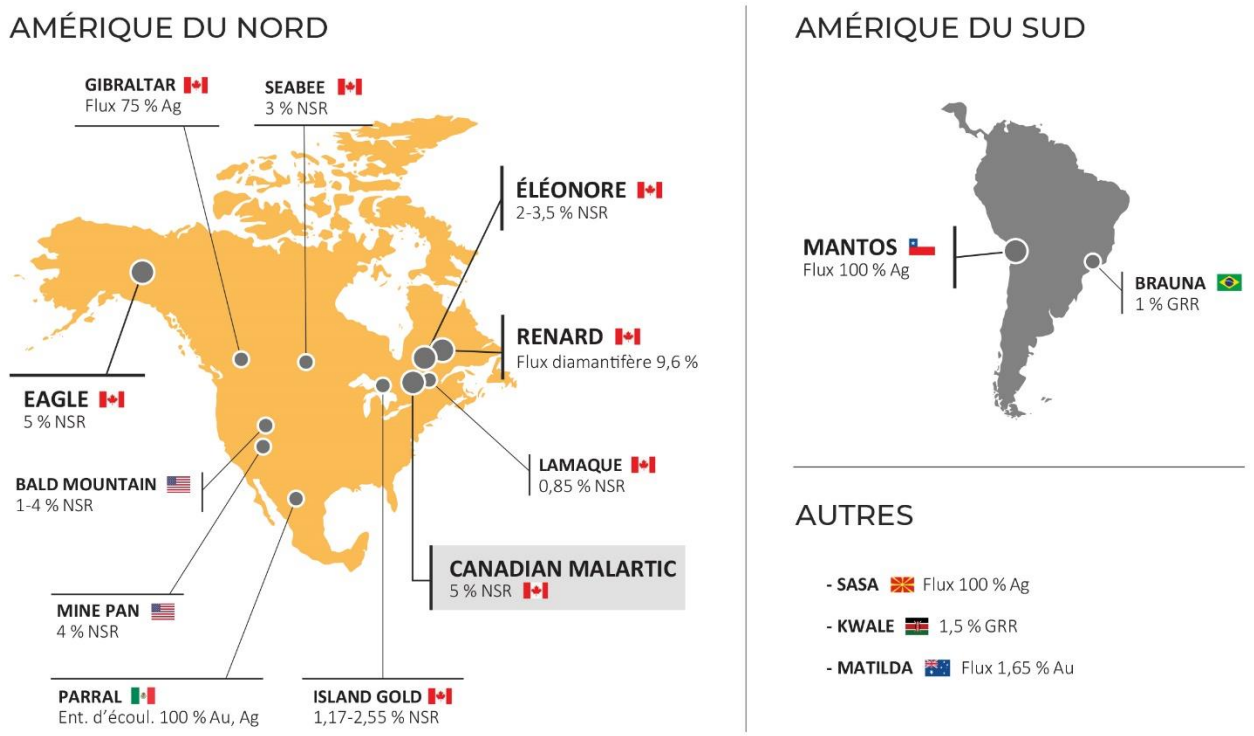

Distribution géographique des actifs

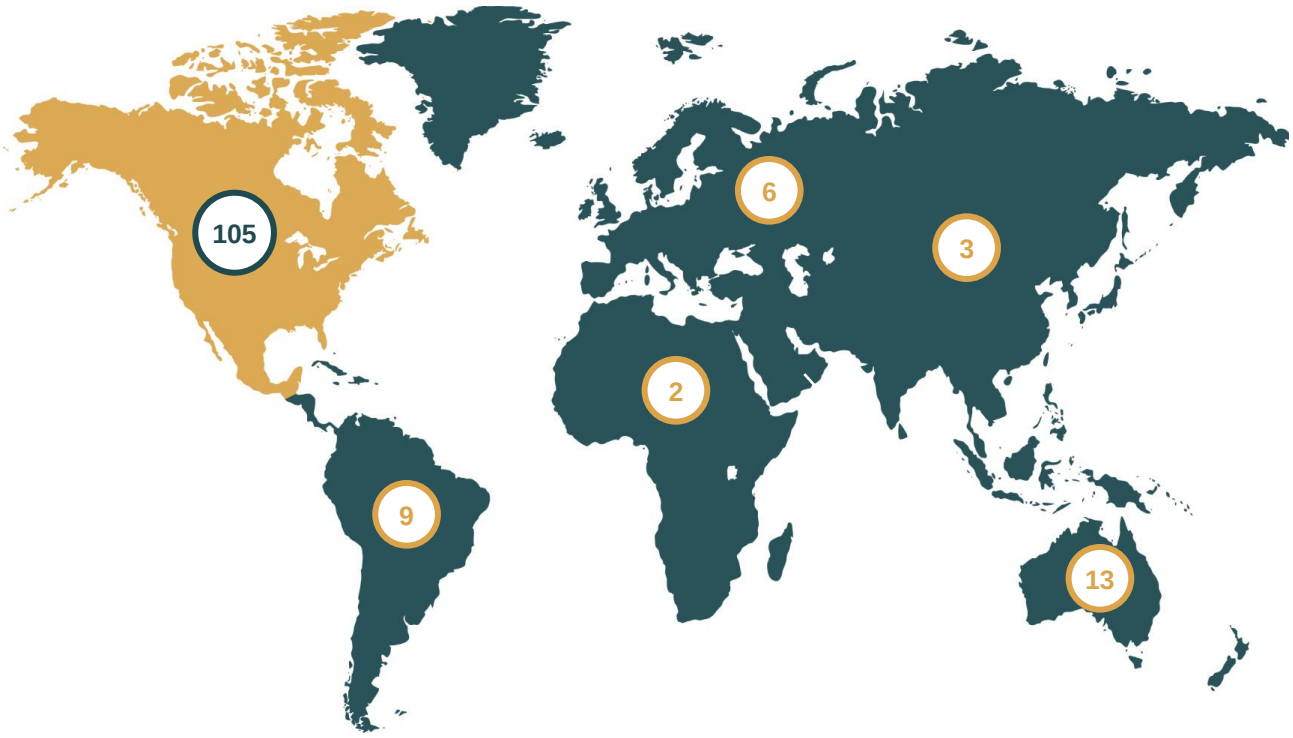

La redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »). Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur les zones Odyssey Sud et East Gouldie, qui sont des dépôts situés en-dessous et adjacents à la mine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 13 février 2020, Agnico Eagle a publié ses prévisions pour Canadian Malartic et s'attendait à produire 660 000 onces d'or en 2020 (incluant 15 500 onces d'or en provenance de la fosse Barnat), 690 000 – 710 000 en 2021 et 650 000 – 670 000 en 2022. Le 30 avril 2020, Yamana a mis à jour ses prévisions de production pour la mine Canadian Malartic en 2020 à 550 000 onces d'or afin de tenir compte de l'impact de la période d'arrêt due à la COVID-19 et des activités de redémarrage subséquentes. Les activités à la mine Canadian Malartic ont été mises en état d'entretien et de maintenance, à la suite de la décision du Gouvernement du Québec de fermer toutes entreprises non essentielles en raison de la pandémie de COVID-19 du 24 mars au 14 avril 2020. Les activités minières ont repris graduellement à la mine Canadian Malartic avec la mise en place de mesures de santé, d'hygiène et de distanciation sociale conformes ou supérieures aux exigences du Gouvernement du Québec, y compris les normes de l'Institut national de santé publique du Québec et celles de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CNESST).

Yamana a annoncé une production de 113 750 onces d'or à Canadian Malartic au deuxième trimestre. La reprise des activités minières après la période d'entretien et de maintenance temporaire a été plus rapide que prévu et le débit de traitement à l'usine en mai et en juin a dépassé les 60 000 tonnes par jour, contrebalançant en partie les effets du temps d'arrêt et des taux de production moins élevés lors du redémarrage en avril.

Mises à jour des activités d'exploration et d'évaluation

Le partenariat poursuit les études relatives aux ressources minérales sous terre à Canadian Malartic ainsi que les travaux d'exploration; 10 foreuses sont à l'œuvre pour définir et accroître les ressources minérales sous terre. La mise en place d'installations en surface et le développement d'une rampe d'exploration vers Odyssey et East Malartic, avec l'objectif d'exploiter éventuellement leurs zones supérieures respectives et de permettre l'exploration par forage à un espacement plus serré, devraient commencer en août 2020.

Agnico Eagle a aussi publié une première estimation de ressources minérales présumées de 2,8 millions d'onces d'or pour la zone East Gouldie (25,6 millions de tonnes à une teneur de 3,34 grammes par tonne (« g/t ») Au) au 31 décembre 2019. À East Malartic, des ressources minérales présumées totalisant 2,4 millions d'onces d'or ont été ajoutées grâce à l'inclusion des portions plus profondes du gîte, entre 1000 et 1800 mètres de profondeur, portant le total des ressources minérales présumées à East Malartic à 5,2 millions d'onces d'or (78,8 millions de tonnes à une teneur de 2,05 g/t Au). À la mine Canadian Malartic, le partenariat s'attend à dépenser 15,0 millions de dollars pour réaliser 90 000 mètres de forage d'exploration et de conversion, dans le but premier d'ajouter de nouvelles ressources minérales présumées dans la zone East Gouldie et de réaliser du forage intercalaire dans les ressources minérales présumées actuellement définies dans cette zone afin de les convertir en ressources minérales indiquées d'ici la fin de l'année 2020. En plus des travaux de forage prévus à East Gouldie, le partenariat a prévu dépenser 10,0 millions de dollars pour réaliser 22 000 mètres de forage d'exploration afin de vérifier d'autres cibles régionales à Canadian Malartic et pour d'autres études. Yamana a annoncé une augmentation de son budget de 25,0 millions de dollars à 30,0 millions de dollars pour réaliser du forage supplémentaire.

Les augmentations substantielles des ressources minérales, particulièrement dans les zones East Gouldie et East Malartic, présentent un potentiel d'éventuellement remplacer les réserves minérales qui sont présentement exploitées dans la fosse de Canadian Malartic. Le partenariat continue d'évaluer le projet Odyssey en tenant compte du potentiel de développer de nouvelles synergies entre les différentes zones à East Gouldie, Odyssey, East Malartic et Canadian Malartic. Advenant une décision d'aller de l'avant avec le développement, la production initiale pourrait potentiellement débuter dès 2023. Le partenariat évalue différents scénarios d'optimisation du projet.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué d'Agnico Eagle du 13 février 2020 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2019 Results – Record Annual And Quarterly Gold Production; Production Guidance Outlines 18% Growth Through 2022 with Declining Unit Costs in 2021 and 2022; Pipeline Projects Continue To Advance; Quarterly Dividend Increased »,* le communiqué d'Agnico Eagle du 24 mars 2020 intitulé « *Agnico Eagle Provides Further Update on Québec and Nunavut Operations»,* le communiqué d'Agnico Eagle du 14 avril 2020 intitulé « *Agnico Eagle Provides Update on Resumption of Operations in Québec »,* le communiqué de Yamana du 30 avril 2020 intitulé « *Yamana Gold Provides Revised 2020 Production Outlook »,* et le communiqué de Yamana du 13 juillet 2020 intitulé

« *Yamana Gold Announces Preliminary Second Quarter 2020 Results; Further Balance Sheet Improvements; Ramp-Up At Canadian Malartic Completed Faster Than Anticipated With Record Tonnes Milled In May »,* tous déposés sur SEDAR au www.sedar.com ainsi que sur le site de la mine Canadian Malartic au www.canadianmalartic.com.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko reçoit actuellement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des activités

Le 2 décembre 2019, Newmont a publié ses prévisions pour 2020 de produire 355 000 onces d'or à la mine Éléonore. Le 23 mars 2020, Newmont a retiré ses prévisions de production 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, et le 30 juillet 2020, Newmont a publié de nouveaux objectifs de 190 000 onces d'or en 2020 pour Éléonore, en raison de l'impact de la COVID-19 sur la production. Finalement, le 30 juillet 2020, au cours de la conférence téléphonique portant sur des résultats du deuxième trimestre de 2020, Newmont a mentionné une révision de sa production annuelle ciblée à Éléonore à 250 000 onces d'or.

Le 23 mars 2020, la mine a été mise temporairement en état d'entretien et de maintenance, après consultation auprès des communautés locales des Premières Nations, afin de limiter le risque de propagation du virus dans les communautés nordiques éloignées et de se conformer aux exigences du Gouvernement du Québec concernant les déplacements non essentiels dans la province. Le Gouvernement du Québec a levé les restrictions le 14 avril et Newmont a pris contact avec le Grand Conseil de la Nation crie et le Conseil cri de la Santé afin d'établir les pratiques acceptables pour la protection des travailleurs et des communautés. Au début de mai, Éléonore a repris progressivement les activités et l'usine a redémarré à la fin de mai.

Le 13 février 2020, Newmont a émis une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2019. Les réserves minérales prouvées et probables d'or ont été réduites d'environ 50 % par rapport à la dernière mise à jour (30 juin 2018) publiée par Goldcorp Inc., net de l'épuisement attribuable à la production. Les réserves minérales aurifères prouvées et probables en date du 31 décembre 2019 totalisent 1,3 million d'onces d'or (7,4 millions de tonnes à une teneur de 5,31 g/t Au). Les ressources minérales aurifères mesurées et indiquées en date du 31 décembre 2019 sont estimées à 0,4 million d'onces (2,8 millions de tonnes à une teneur de 4,55 g/t Au). Les ressources minérales aurifères présumées au 31 décembre 2019 étaient estimées à 0,6 million d'onces (3,4 millions de tonnes à une teneur de 5,21 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Newmont du 2 décembre 2019 intitulé « *Newmont Provides 2020 and Longer-term Outlook* » et le communiqué de Newmont du 13 février 2020 intitulé *« Newmont Reports 2019 Gold Mineral Reserves of 100 Million Ounces, Largest in Company History »*, le communiqué de Newmont du 5 mai 2020 intitulé « *Newmont Announces Solid First Quarter 2020 Results* », le communiqué de Newmont du 19 mai 2020 intitulé « *Newmont Provides Updated 2020 Outlook and Confirms Long-term Guidance* » et le communiqué de Newmont du 30 juillet 2020 intitulé *« Newmont Announces Solid Second Quarter 2020 Results »*, tous déposés sur SEDAR au www.sedar.com.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada, à approximativement 375 kilomètres au nord de sa capitale Whitehorse et à approximativement 85 kilomètres du village de Mayo. La propriété d'une superficie d'approximativement 555 km^2 est l'hôte du gisement aurifère Eagle. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu le 18 septembre 2019. Les gisements Eagle et Olive comprennent des réserves prouvées et probables de 3,3 millions d'onces d'or au 1er juillet 2019, composées de 155 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 0,65 g/t Au, tel qu'indiqué dans un nouveau rapport technique daté du 6 décembre 2019. Au 1er juillet 2019, la fosse Eagle contient, selon les estimations, 4,4 millions d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (217 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,63 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,4 million d'onces dans la catégorie présumée (21 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,52 g/t Au). La fosse Olive contient, selon les estimations, 0,3 million d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (10 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,07 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,2 million d'onces dans la catégorie présumée (7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,89 g/t Au).

Le 8 octobre 2019, Victoria a procédé au premier envoi de lingots de la mine Eagle Gold pour affinage et Osisko a reçu la première livraison en vertu de l'entente de redevance en octobre 2019. La production commerciale a été déclarée le 1er juillet 2020.

Mise à jour des activités

Le 7 juillet 2020, Victoria a annoncé la production de 13,828 onces d'or, pour un total de 38,896 onces d'or au premier semestre de 2020.

Le 14 juillet 2020, Victoria a présenté ses premières lignes directrices pour le deuxième semestre de 2020, soit la production de 85 000 à 100 000 onces d'or. La différence entre les valeurs inférieure et supérieure de production tient compte des incertitudes concrètes et toujours présentes en raison de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la période de rodage entre le début de la production commerciale et l'atteinte de la capacité maximale de production. La société prévoit que la production d'or s'accroisse graduellement pour atteindre la capacité maximale au cours des troisième et quatrième trimestres de 2020.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Victoria du 7 juillet 2020 intitulé « *Victoria Gold's Eagle Gold Mine Produces 13,828 Ounces of Gold in June* » et le communiqué de Victoria du 14 juillet 2020 intitulé *« Victoria Gold Provides Inaugural Guidance For The Eagle Gold Mine, Yukon Territory* », tous déposés au www.sedar.com.

Le flux Mantos Blancos (Mantos Copper Holding Sp)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, détenue et exploitée par Mantos Copper Holding Sp (« Mantos »), une société minière privée axée sur l'extraction et la vente de cuivre. Mantos est le propriétaire et l'exploitant de la mine Mantos Blancos et du projet Mantoverde, situés au nord du Chili dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama.

En vertu de l'entente du flux, Osisko recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (1,7 million d'onces avaient été livrées au 30 juin 2020), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale à part entière d'Osisko.

Mise à jour des activités

Selon Mantos, la production d'argent à la mine Mantos Blancos et à l'usine de traitement au deuxième trimestre de 2020 (189 979 onces d'argent payable) est moins élevée qu'au premier trimestre de 2020 (205 375 onces d'argent payable), en raison d'une teneur moins élevée (7,74 g/t comparativement à 8,38 g/t) et d'un taux de récupération moin élevé (76,4 % comparativement à 80,1 %), qui a été en partie contrebalancée par une plus grande quantité de matériau traité.

Les travaux d'ingénierie détaillée, d'approvisionnement et de construction sur le projet de désengorgement du concentrateur de Mantos Blancos (« PDC-MB ») sont en cours. En raison de la pandémie de COVID-19, le projet a moins progressé que prévu et a connu des retards dans les activités de développement technique et de construction de même que des retards dans la livraison d'équipements majeurs et de matériau en raison de la fermeture temporaire des fabricants. A priori, l'impact estimé est un retard de trois mois pour les étapes clés. La révision du plan prévu est en préparation et tiendra compte de mesures d'atténuation et de récupération pour minimiser les effets sur l'échéancier.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'OBL, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe, produisant environ 30 000 tonnes de plomb, 22 000 tonnes de zinc et 400 000 onces de concentré d'argent par année. Le droit d'OBL sous le flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 $ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation.

Mise à jour des activités

Le 9 juillet 2020, Central Asia a déclaré des ventes de 176 655 onces d'argent payable pour le premier semestre de 2020.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 9 juillet 2020 intitulé « *H1 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Mise à jour des activités

Le 14 avril 2020, SSR Mining a annoncé que le complexe minier Seabee a connu une production aurifère record de 29 521 onces d'or au premier trimestre de 2020, une augmentation de 34 % par rapport au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison d'une teneur d'alimentation à l'usine plus élevée. Les ventes d'or au premier trimestre totalisent 27 714 onces.

Le 25 mars 2020, SSR Mining a annoncé que le complexe minier Seabee avait décidé d'une suspension volontaire des activités en raison de la menace du virus COVID-19 et Seabee a été mis temporairement en état d'entretien et de maintenance. SSR Mining continuera d'évaluer la situation auprès du Gouvernement et de la santé publique pour déterminer si le redémarrage de Seabee est possible ou si la période d'entretien et de maintenance est prolongée.

Les prévisions de SSR Mining pour la production d'or en 2020 se situaient entre 110 000 et 120 000 onces, avant que la mine ne soit mise en état d'entretien et de maintenance. Les dépenses d'exploration à Seabee totalisaient 12,0 millions de dollars, et étaient axées sur l'expansion et la définition de la zone dans l'éponte supérieure à Santoy Gap et aux programmes de forage en surface sur les propriétés Seabee et Fisher, en suivi des cibles identifiées en 2019. La propriété Fisher n'est pas comprise dans la redevance.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 15 janvier 2020, intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter 2019 and Full Year Production Results and 2020 Operating Guidance* », le communiqué de presse de SSR Mining du 25 mars 2020, intitulé « *SSR Mining Announces Temporary Suspension of Seabee Gold Operation* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 14 avril 2020, intitulé « *SSR Mining Reports First Quarter 2020 Production Results* », tous déposés au www.sedar.com

Redevance Kwale (Base Resources Limited)

Osisko détient une redevance de 1,5 % sur le revenu brut pour le rutile, l'ilménite et le zircon produits à la mine Kwale (gisements Central et South Dunes), exploitée par Base Resources Limited (« Base Resources ») et située à 10 kilomètres de la côte du Kenya, à l'intérieur des terres, et à 50 kilomètres au sud de Mombasa.

Mise à jour des activités

En juillet 2020, Base Resources a publié les faits saillants de ses opérations pour le trimestre terminé en juin 2020. Les activités minières se sont poursuivies de manière régulière au gisement South Dune, avec 4,3 millions de tonnes extraites à une valeur moyenne en minéraux lourds de 3,9 %, des niveaux similaires au trimestre précédent. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 demeurent en place afin de protéger la santé et la sécurité des employés et des communautés voisines. Les pratiques ont été considérablement modifiées sur le lieu de travail, en diminuant la main-d'œuvre sur le site et en mettant l'accent sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale afin de minimiser les risques de transmission de la COVID-19. La production au deuxième trimestre a atteint 84 843 tonnes d'ilménite, 19 035 tonnes de rutile et 7 590 tonnes de zircon.

Pour plus d'information sur la mine Kwale, veuillez consulter le rapport d'activités pour le trimestre terminé en juin 2020 de Base Resources, déposés sur leur site Web au www.baseresources.com.au.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 30 juin 2020, un total de 0,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

En avril 2020, Osisko a investi 8,5 millions de dollars additionnels pour la modification du flux argentifère afin de réduire le prix de transfert de 2,75 $US par once d'argent à zéro. La modification est en vigueur pour les onces livrables après le 25 avril 2020.

La redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,17 % et 2,55 % sur la mine Island Gold, exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario, au Canada.

Le 11 décembre 2019, Alamos a publié ses prévisions pour la mine Island Gold en 2020 de produire entre 130 000 et 145 000 onces d'or. En raison de la COVID-19, les activités ont été suspendues le 25 mars 2020 étant donné qu'une grande partie de la main-d'œuvre arrive et repart du site par avion navette et est logée dans un camp situé au sein même de la communauté locale. Alamos a retiré ses prévisions de production pour 2020 le 2 avril 2020. Alamos a repris les activités à la mine Island Gold en mai 2020.

Le 29 juillet 2020, Alamos a mis à jour ses objectifs de production pour Island Gold de 130,000 à 140,000 onces d'or en raison de l'impact de la COVID-19.

Le 29 juillet 2020, Alamos a annoncé une production d'or de 19 400 onces pour le deuxième trimestre 2020, comparativement à 38 800 au premier trimestre de 2020, reflétant l'impact de la COVID-19 ainsi que la baisse des taux d'extraction et des teneurs extraites et traitées.

Le 14 juillet 2020, Alamos a annoncé les résultats positifs de l'étude de la phase III d'expansion réalisée à sa mine Island Gold. Selon les résultats de l'étude, la société a annoncé qu'elle allait accroître la capacité à plus de 2 000 tonnes par jour (« Expansion du puits »). Ceci fait suite à l'évaluation de plusieurs scénarios qui ont démontré que l'expansion du puits est la meilleure option, ayant de forts paramètres économiques, étant le scénario le plus efficient et productif et étant la meilleure position pour accroître les réserves et ressources minérales. L'étude de la phase III d'expansion met en évidence un potentiel de production annuelle moyenne de 236 000 onces d'or par année dès 2025, après la réalisation du puits, soit une augmentation de 72 % à partir du milieu des objectifs de production de 2020 annoncés plus tôt. De plus, avec une durée de vie prévue de la mine de seize ans, la durée de vie des réserves minérales actuelles de huit ans se trouve doublée. Cette estimation est basée sur des ressources minérales exploitables de 9,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 10,45 g/t Au, pour un contenu de 3,2 millions d'onces d'or.

Le 13 juillet 2020, Alamos a publié de nouveaux intervalles à haute teneur en dehors les ressources minérales existantes, dans plusieurs secteurs ciblés à Island Gold.

Le 18 février 2020, Alamos a annoncé une augmentation des réserves et des ressources minérales à Island Gold, soit, au cumul, 921 000 onces d'or, net de l'épuisement attribuable à l'exploitation, y compris une augmentation de 21 % des réserves minérales prouvées et probables à 1,22 million d'onces (3,6 millions de tonnes à une teneur de 10,37 g/t Au) et une augmentation de 46 % des ressources minérales présumées à 2,30 millions d'onces (5,4 millions de tonnes à une teneur de 13,26 g/t Au), avec une augmentation des teneurs de 13 % reflétant l'ajout de matériau à haute teneur à Island East.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 11 décembre 2019, intitulé « *Alamos Gold Provides 2020 Production and Operating Guidance* », le communiqué de presse d'Alamos du 18 février 2020, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2019* », le communiqué de presse d'Alamos du 24 mars 2020, intitulé « *Alamos Gold Announces 14 Day Suspension of Operations at Island Gold and Provides Update on Other COVID-19 Measures* », le communiqué de presse d'Alamos du 2 avril 2020, intitulé « *Alamos Gold Provides Update on Mulatos and Island Gold Operations* », le communiqué de presse d'Alamos du 29 avril 2020, intitulé « *Alamos Reports First Quarter 2020 Results* », le communiqué de presse d'Alamos du 13 juillet 2020, intitulé « *Alamos Gold Reports Additional High-Grade Intercepts Beyond Existing Mineral Resources Across Multiple Areas of Focus at Island Gold* », le communiqué de presse d'Alamos du 14 juillet 2020, intitulé « *Alamos Gold Announces Phase III Expansion of Island Gold to 2,000 tpd* », et le communiqué de presse d'Alamos du 29 juillet 2020, intitulé « *Alamos Reports Second Quarter 2020 Results* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1er novembre 2019 et Osisko est devenue un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, Stornoway Diamonds (Canada) inc., laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 $ US par carat. Aux fins

du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Stornoway a annoncé en avril le maintien de la mine en état d'entretien et de maintenance pour le moment, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Osisko prévoit que Stornoway reprendra ses activités lorsque les conditions du marché seront à nouveau favorables.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Stornoway du 14 avril 2020 intitulé « *Stornoway prolonge la mise en veille des opérations de la mine de diamant Renard* », disponible au www.stornowaydiamonds.com.

Le flux Amulsar (Lydian Canada Ventures Corporation)

Osisko, par l'entremise d'OBL, détient un flux aurifère de 4,22 % et un flux argentifère de 62,5 % sur le projet Amulsar, détenu par Lydian Canada Ventures Corporation (« Lydian ») et situé dans le sud de l'Arménie.

Mise à jour des activités de l'entreprise

Depuis juin 2018, des blocus illégaux empêchent l'accès au projet Amulsar de la société. Malgré ses nombreuses déclarations publiques à l'effet qu'il n'y a aucune assise juridique permettant d'empêcher le développement du projet Amulsar par la société, le gouvernement d'Arménie n'a pas réussi à faire retirer les blocus illégaux et à restaurer l'accès légal au site.

En décembre 2019, Lydian a annoncé qu'elle avait fait appel à la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour se prévaloir de la LACC afin de restructurer ses activités et sa situation financière. La Cour a prolongé cette protection jusqu'au 30 juin 2020.

En juillet 2020, la société a été privatisée pour réduire les coûts de transport, pendant qu'elle œuvre à résoudre le problème des blocus illégaux et à reprendre la construction. Par suite de la réorganisation, Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 23,4 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie, une entreprise associée d'Osisko.

Flux Back Forty (Aquila Resources Inc.)

Osisko est titulaire d'un flux aurifère de 18,5 % (qui sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or) et d'un flux argentifère de 85 % sur le projet Back Forty, détenu par Aquila Resources Inc. (« Aquila ») et situé dans la prolifique ceinture volcanique pénokéenne de la péninsule nord du Michigan aux États-Unis. Aquila a publié une évaluation économique préliminaire en 2014 qui démontrait la solidité économique du projet et a publié les résultats d'une étude de faisabilité d'un projet d'exploitation par fosse à ciel ouvert le 1er août 2018. Aquila a reçu les quatre principaux permis requis pour entreprendre la construction et les activités à Back Forty. La société œuvrera à obtenir les permis additionnels avant la construction, y compris le permis de sécurité du barrage en 2020. La production d'or devrait totaliser 468 000 onces sur les sept années d'exploitation de la mine, incluant 135 000 onces la première année. L'entente de flux prévoit des paiements de transfert effectués en continu à Aquila de 30 % du cours au comptant de l'or (jusqu'à un maximum de 600 $ US par once) et de 4,00 $ US par once d'argent.

Pour plus d'information sur le projet Back Forty, veuillez consulter le site Web d'Aquila (www.aquilaresources.com) et les communiqués de presse déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Dépréciation d'actifs

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

En mars 2020, le prix de vente du diamant a diminué de manière substantielle en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché des diamants. Le 24 mars 2020, les activités à la mine de diamant Renard ont été suspendues à la suite du décret du Gouvernement du Québec concernant la fermeture de toutes entreprises non essentielles en raison de la pandémie de COVID-19 et le 15 avril 2020, malgré l'annonce du Gouvernement du Québec de l'ajout des activités minières à la liste des services essentiels, Stornoway a annoncé le prolongement de la période de surveillance et de maintien à ses installations en raison de la morosité des conditions du marché des diamants. Ceci est considéré comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2020. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard.

Le 31 mars 2020, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 40,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de reprise. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme, d'un taux d'actualisation réel après impôt de 8,1 % et une pondération des probabilités des différents scénarios de reprise.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme, le taux d'actualisation réel après impôt et la pondération de différents scénarios (isolément). Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,1 millions de dollars (3,0 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 1,9 million de dollars (1,4 million de dollars après impôt). Si les probabilités des différents scénarios de reprise avaient été plus négatives de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,5 millions de dollars (4,0 millions de dollars après impôt).

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et un soutien technique ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») et Ressources Falco ltée (« Falco »).

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, Osisko a acquis des placements en actions d'un montant de 15,0 millions de dollars et 24,8 millions de dollars, respectivement, et a vendu des placements en actions d'un montant de 3,1 millions de dollars et 3,4 millions de dollars, respectivement.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 30 juin 2020 (en milliers de dollars) :

Placements	Valeur comptable[(i)]	Juste valeur[(ii)]
	$	$
Entreprises associées	123 907	229 739
Autres	88 449	88 449
	212 356	318 188

(i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 30 juin 2020 pour les sociétés publiques et aux évaluations internes des sociétés privées.

Principaux placements stratégiques

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements stratégiques de la Société en titres négociables au 30 juin 2020 :

Société	Nombre d'actions détenues	Participation
		%
Minière Osisko	50 023 569	14,7
Métaux Osisko	29 877 397	17,9
Falco	41 385 240	18,3

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur de propriétés minières aurifères axée sur le projet aurifère du Lac Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère du Lac Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire a été publiée en juillet 2018, ainsi qu'une redevance de 1 % NSR sur d'autres propriétés détenues par Minière Osisko. Une étude de faisabilité pour la propriété du Lac Windfall est prévue en 2020.

En juin 2020, Minière Osisko a conclu un placement privé « par voie de prise ferme » de 177 millions de dollars. Le produit net reçu du placement privé sera utilisé pour faire progresser le projet aurifère du Lac Windfall de la société et sera aussi affecté au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise. Osisko a souscrit au placement privé et a acheté 4 054 000 unités pour un montant de souscription de 14,8 millions de dollars. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de Minière Osisko au prix de 5,25 $ pendant une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement.

En février 2020, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour Lac Windfall, avec une augmentation des ressources minérales indiquées de 60 % (ajout de 452 000 onces) et des ressources minérales présumées de 66 % (ajout de 1 572 000 onces). Les ressources minérales indiquées pour le projet aurifère Lac Windfall sont maintenant estimées à 1 206 000 onces (4 127 000 tonnes à une teneur de 9,1 g/t Au) et les ressources minérales présumées sont estimées à 3 938 000 onces (14 532 000 tonnes à une teneur de 8,4 g/t Au), toutes ces ressources étant à moins de 1 200 mètres de profondeur.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 19 février 2020 intitulé « *Osisko publie une mise à jour de l'estimation de ressources minérales à Windfall* », déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Aussi, une évaluation économique préliminaire positive du projet Lac Windfall a été publiée en juillet 2018, révélant un taux de rendement interne après impôt de 33 %. En octobre 2018, dans le cadre de la construction d'une rampe d'exploration, Minière Osisko a réussi à accéder à la zone 27, secteur 115, l'endroit sélectionné pour le prélèvement d'un premier échantillon en vrac de 5 000 tonnes devant être traité au quatrième trimestre de 2018. En décembre 2018, Minière Osisko a publié les résultats préliminaires du premier lot de 2 078 tonnes extraites. Les résultats du traitement de

5 500 tonnes extraites d'un échantillon en vrac de la zone 27 ont donné une teneur moyenne de 8,53 g/t Au. La teneur moyenne de l'échantillon était supérieure de 26 % à celle prévue par les forages intercalaires dans le bloc modèle des ressources. En décembre 2019, Minière Osisko a annoncé que les résultats du traitement de 5 716 tonnes extraites dans la zone Lynx Zone ont surpassé les attentes, livrant une teneur moyenne de 17,8 g/t Au. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 17 juillet 2018 intitulé « *Osisko dépose une EEP positive pour le projet Windfall* », le communiqué de presse de Minière Osisko du 11 juin 2019 intitulé « *L'échantillon en vrac d'Osisko dans la zone 27 à Windfall livre une teneur traitée réconciliée de 8,53 g/t Au* », et le communiqué de presse de Minière Osisko du 11 décembre 2019 intitulé « *L'échantillon en vrac d'Osisko dans la zone Lynx livre une teneur traitée réconciliée de 17,8 g/t Au* », tous déposés sur SEDAR au www.sedar.com.

Au 30 juin 2020, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires correspondant à une participation de 14,7 % dans Minière Osisko (15,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés principales de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur le camp minier de Pine Point (acquise en janvier 2020) et une redevance de 1 % NSR sur le camp minier de Bathurst.

Pine Point

Le 15 juin 2020, Métaux Osisko a annoncé les résultats positifs d'une évaluation économique préliminaire indépendante pour le projet Pine Point, incluant les résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a permis de reclasser approximativement 25,5 % de l'ensemble des ressources minérales dans la catégorie indiquée. L'évaluation économique préliminaire fait état d'un taux de rendement interne estimé à 29,6 % et d'une durée de vie de la mine de 10 ans. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales comprend des ressources minérales indiquées de 12,9 millions de tonnes à une teneur de 6,29 % équivalent de zinc (« ZnEq ») (4,56 % Zn et 1,73 Pb), ce qui correspond approximativement à 25,5 % du nombre de tonnes déclaré dans la mise à jour de l'estimation des ressources minérales en 2020. Les ressources minérales présumées sont estimées à 37,6 millions de tonnes à une teneur de 6,80 % ZnEq (4,89 % Zn et 1,91 Pb).

Le camp minier de Pine Point renferme des ressources minérales présumées de 52,4 millions de tonnes à une teneur de 4,64 % zinc et 1,83 % plomb (6,47 % ZnEq), selon l'estimation des ressources minérales 2019. Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 intitulé *« Mineral Resource Estimate Update Pine Point Lead-Zinc Project »* daté du 19 décembre 2019 et déposé sur www.sedar.com.

Bathurst

Le camp minier de Bathurst renferme des ressources minérales indiquées de 1,96 million de tonnes à une teneur de 5,77 % zinc, 2,38 % plomb, 0,22 % cuivre et 68,9 g/t argent (9,00 % ZnEq) et des ressources minérales présumées de 3,85 millions de tonnes à une teneur de 5,34 % zinc, 1,49 % plomb, 0,32 % cuivre et 47,7 g/t argent (7,96 % ZnEq) au sein des gîtes Key Anacon et Gilmour Sud. Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique intitulé *« NI 43-101 Maiden Resource Estimate for the Bathurst Mining Camp, New Brunswick, Canada »* daté du 4 avril 2019 et déposé sur www.sedar.com.

Au 30 juin 2020, la Société détenait 29 877 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 17,9 % dans Métaux Osisko (17,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Ressources Falco ltée

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont l'étude de faisabilité positive a été publiée en octobre 2017. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 16 octobre 2017 intitulé « *Falco annonce les résultats d'une étude de faisabilité positive sur le projet aurifère Horne 5* », déposé au www.sedar.com.

En 2018, Osisko a signé une lettre d'entente exécutoire visant à fournir à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5 (« Horne 5 »), située à Rouyn-Noranda, au Québec. Dans le cadre du flux argentifère Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6,00 $ US l'once. L'entente de flux argentifère de Falco sera garantie par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco.

L'entente de flux argentifère Falco a été conclue en février 2019, ce qui a déclenché le paiement du premier versement de 25,0 millions de dollars à Falco.

Le 22 février 2019, Osisko a signé une entente visant à fournir à Falco un prêt garanti de premier rang de 10,0 millions de dollars. Le prêt porte intérêt à un taux de 7 %, composé trimestriellement. Le montant de capital et les intérêts cumulés seront exigibles le 31 décembre 2020. Le prêt sera destiné à l'avancement du projet Horne 5 et pour les besoins généraux de l'entreprise.

En plus d'être contraint au cadre juridique applicable, le développement du projet Horne 5 est assujetti à un cadre contractuel au terme duquel l'obtention de l'autorisation requise pour opérer auprès du voisin est subordonnée à la conclusion d'une entente de garantie financière globale avec son principal voisin (« le voisin ») afin de fournir une protection financière adéquate à son exploitation. Une fois cette condition préalable réalisée, Falco et son voisin vont établir un plan de travail en vue de la poursuite du développement du projet Horne 5, incluant les paramètres d'exploitation qui devront être observés par Falco afin de s'assurer de la préséance des opérations de son voisin, le tout, conformément au cadre contractuel établi. Compte tenu de ce qui précède, Falco ne procédera à aucune activité de dénoyage avant d'avoir finalisé l'entente de garantie financière globale avec son voisin et convenu d'un plan de travail mutuellement satisfaisant pour la poursuite de ses activités. Un cadre de garantie financière global a été soumis à son voisin.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 19 août 2019 intitulé « *Falco présente une mise à jour du projet Horne 5* », déposé au www.sedar.com.

Le 11 février 2020, Falco a annoncé l'acquisition de Golden Queen Mining Consolidated Ltd (« Golden Queen »), laquelle a été conclue le 27 mars 2020. Dans le cadre de cette opération non monétaire, Falco a obtenu approximativement 4,2 millions de dollars en trésorerie à la conclusion de la transaction.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 27 mars 2020 intitulé « *Falco clôture l'acquisition de Golden Queen Mining Consolidated* », déposé au www.sedar.com.

En juillet 2020, Benoit Brunet, vice-président, stratégie d'affaires d'Osisko, a été nommé au conseil d'administration de Falco.

Au 30 juin 2020, la Société détenait 41 385 240 actions ordinaires de Falco, ce qui représente une participation de 18,3 % (19,9 % au 31 décembre 2019). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

Osisko considère le développement durable comme une composante clé de sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires et les autres parties intéressées.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de bonnes relations avec le gouvernement fédéral, les différents paliers de gouvernement au niveau provincial et municipal ainsi que les Premières Nations dans les régions où Osisko détient d'importants actifs;
- Soutenir le développement économique des régions où Osisko exerce des activités (directement ou indirectement dans le cadre de ses participations);
- Soutenir l'enseignement universitaire dans les domaines miniers et le développement de ses employés;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Dans le cadre de son processus d'analyse des investissements, la Société évalue le risque et le rendement des sociétés dans lesquelles elle investit dans les domaines du développement durable sur les projets où Osisko détient un intérêt direct ou indirect.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier

Projet aurifère Cariboo

Au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020, les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles s'élèvent à 11,5 millions de dollars et 26,4 millions de dollars, respectivement, principalement sur la propriété aurifère Cariboo, incluant 1,1 million de dollars et 5,4 millions de dollars, respectivement, en activités d'exploration et d'évaluation.

Le 21 novembre 2019, Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. Osisko prévoit faire progresser le projet aurifère Cariboo avec des partenaires par sa plateforme North Spirit Discovery Group.

En septembre 2019, Barkerville a déposé d'une évaluation économique préliminaire (« EEP ») indépendante préparée conformément au Règlement 43-101 pour son projet aurifère Cariboo, détenu à 100 %. L'EEP donne une évaluation d'un scénario de base de développement du projet considérant une mine souterraine accessible par rampe avec une usine de préconcentration de l'or à Wells et le traitement de l'or à son usine modernisée de Quesnel River, pour un taux de rendement interne après impôt de 28 %. Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 en date du 17 septembre 2019, intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Cariboo Gold Project* », déposé sur www.sedar.com sous le profil de Barkerville.

En juillet 2019, Barkerville a déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo. Les ressources minérales mesurées et indiquées sont estimées à 2,4 millions d'onces d'or (13,2 millions de tonnes à une teneur de 5,6 g/t Au), une augmentation de 50 % par rapport aux ressources de 2018. Les ressources minérales présumées sont estimées à 1,9 million d'onces d'or (12,0 millions de tonnes à une teneur de 5,0 g/t Au). L'estimation des ressources minérales comprend les zones Cow et Valley au mont Cow, les zones Shaft et Mosquito Creek au mont Island ainsi que la BC Vein et le Bonanza Ledge au mont Barkerville, à un seuil de coupure de 3,0 g/t Au. Les ressources sont définies sur 6 kilomètres des 67 kilomètres de terrains détenus par Barkerville. Osisko prévoit un programme de forage intercalaire et de forage d'exploration de 10,0 millions de dollars en 2020 à Cariboo. Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 daté du 11 juillet 2019 et intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate Update for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* », déposé sur www.sedar.com sous le profil de Barkerville.

Présentement, Osisko réalise des activités sur le site de la propriété aurifère Cariboo, en investissant dans des activités d'exploration (approximativement 10,0 millions de dollars planifiés pour 2020), en restaurant certains sites historiques et en faisant progresser les études techniques jusqu'à l'étude de faisabilité et l'obtention de permis. Les activités d'exploration qui avaient été suspendues sur la propriété aurifère Cariboo pour assurer la santé et la sécurité des employés en raison de la pandémie de COVID-19 ont repris en juin.

Propriétés assujetties à des ententes d'option (région de la Baie-James)

En 2016, Osisko a conclu des ententes d'option avec Minière Osisko. Le 5 juillet 2019, Minière Osisko a finalisé une opération de scission qui a notamment abouti au transfert par Minière Osisko de certains actifs à O3 Mining (« O3 Mining »), notamment de propriétés faisant l'objet d'ententes d'option. En vertu des ententes d'option, les activités d'exploration et d'évaluation ont été grandement réduites.

En vertu de l'entente d'option Kan, Minière Osisko avait l'option d'acquérir 100 % de la participation dans la propriété Kan (comprenant les propriétés Kan et Fosse Au) après avoir investi un montant total de 6,0 millions de dollars sur une période de sept ans. La Société a reçu un avis de Minière Osisko au premier trimestre de 2019 lui indiquant que le seuil avait été atteint. Par conséquent, 100 % de la participation dans la propriété Kan a été transféré et Osisko conserve une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur la propriété Kan.

En vertu des autres ententes d'option, O3 Mining peut acquérir 100 % de la participation dans la plupart des propriétés d'exploration d'Osisko situées dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (à l'exception du projet de zinc Coulon) après avoir investi un montant total de 26,0 millions de dollars sur la période initiale de sept ans; O3 Mining aura acquis une première participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 15,6 millions de dollars sur la période initiale de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les 26 propriétés. Au cours des six mois terminés le 30 juin 2020, Minière Osisko et O3 Mining ont investi environ 0,2 million de dollars sur ces propriétés pour un total à ce jour de 6,8 millions de dollars.

Les nouvelles propriétés acquises par O3 Mining dans une région déterminée durant le reste de la période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires.

Au 30 juin 2020, la valeur comptable nette des propriétés faisant l'objet d'ententes d'option s'élevait à 31,7 millions de dollars.

Projet de zinc Coulon

Le projet de zinc Coulon est situé dans le Moyen-Nord de la province de Québec, au Canada, et sa valeur comptable nette était de 10,0 millions de dollars le 30 juin 2020.

Dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société le 17 novembre 2014.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés et payés ou payables :

Date de déclaration	Dividende par action	Date de fermeture des registres[(i)]	Date de versement[(i)]	Dividendes payés ou payables
	$			$
Année 2014	0,03	s.o.	s.o.	1 551 000
Année 2015	0,13	s.o.	s.o.	12 229 000
Année 2016	0,16	s.o.	s.o.	17 037 000
Année 2017	0,18	s.o.	s.o.	24 275 000
Année 2018	0,20	s.o.	s.o.	31 213 000
Année 2019	0,20	s.o.	s.o.	29 976 000
19 février 2020	0,05	31 mars 2020	15 avril 2020	7 879 000
12 mai 2020	0,05	30 juin 2020	15 juillet 2020	8 259 000
5 août 2020	0,05	30 septembre 2020	15 octobre 2020	à dét.[(ii)]
Cumul de l'année 2020	0,15			

(i) Sans objet (« s.o. ») pour les résumés annuels.
(ii) À déterminer (« à dét. ») le 30 septembre 2020 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au régime de réinvestissement des dividendes à la date de fermeture des registres.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 30 juin 2020, les détenteurs de 27,5 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 1,4 million de dollars. Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, la Société a émis 109 944 et 138 295 actions ordinaires, respectivement, dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 %. Le 15 juillet 2020, 98 320 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2019, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2019, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 13 681 732 de ses actions ordinaires émises conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2019 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2020. Les rachats quotidiens ont été limités à 126 674 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2019, soit 506 698 actions ordinaires.

Durant les six mois terminés le 31 mars 2020, la Société a acheté pour annulation un total de 429 722 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2019 pour la somme de 3,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 9,15 $). La Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat 2019 au cours des trois mois terminés le 30 juin 2020.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

L'or a régulièrement progressé depuis la mi-mars pour atteindre des sommets non connus depuis plusieurs années, franchissant pour la première fois depuis 2011 la barre des 1 900 $ US l'once en juillet. Le lingot a continué d'afficher un rendement solide, en hausse de 17 % depuis le début de l'année jusqu'au 30 juin 2020, clôturant le trimestre avec la plus importante montée des prix des quatre dernières années. Le prix à la clôture a connu une forte augmentation, atteignant 1 768 $ US l'once comparativement au dernier prix fixé à la clôture de 1 609 $ US l'once au premier trimestre de 2020. Le prix moyen de l'once au deuxième trimestre de 2020 était supérieur de 128 $ US l'once à 1 711 $ US l'once, la moyenne trimestrielle la plus élevée depuis le quatrième trimestre de 2012.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

($ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2020-T2 (AAD)	1 772 $	1 474 $	1 645 $	1 768 $
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279
2017	1 346	1 151	1 257	1 291
2016	1 366	1 077	1 251	1 146

Le prix moyen de l'once d'or en dollars canadiens était de 2 370 $ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 2 129 $ au premier trimestre de 2020 et à 1 752 $ au deuxième trimestre de 2019. Le prix de l'or a clôturé le deuxième trimestre de 2020 à 2 410 $ l'once, soit 127 $ de plus qu'au 31 mars 2020.

Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,3383 et 1,4217 au deuxième trimestre de 2020, pour clôturer à 1,3628 le 30 juin 2020, comparativement à une valeur à la clôture de 1,4187 le 31 mars 2020. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,3853 au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 1,3449 au premier trimestre de 2020 et à 1,3377 au deuxième trimestre de 2019.

La Banque du Canada a pris des mesures proactives en raison des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et de la récente chute des cours du pétrole sur l'économie canadienne. La Banque du Canada a abaissé son taux cible du financement à un jour de 150 points en seulement 23 jours en mars, pour atteindre 0,25 %, son niveau le plus bas historiquement.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2020-T2 (AAD)	1,4496	1,2970	1,3651	1,3628
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642
2017	1,3743	1,2128	1,2986	1,2545
2016	1,4589	1,2544	1,3248	1,3427

Principales informations financières
(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)[1]

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**
	$	**$**	**$**	**$**
Produits	40 758	131 606	93 363	232 332
Marge monétaire[2]	27 813	31 513	63 135	62 135
Bénéfice brut	19 121	19 688	40 743	37 934
Dépréciation des redevances, flux et d'autres intérêts	-	-	26 300	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	11 635	13 270	(507)	(15 056)
Bénéfice net (perte nette)	13 048	(6 547)	(270)	(33 096)
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué(e) [3]	0,08	(0,04)	-	(0,21)
Total de l'actif	2 128 588	2 042 960	2 128 588	2 042 960
Total de la dette à long terme	421 652	326 050	421 652	326 050
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)				
En $ CA [4]	2 363	1 766	2 227	1 751
En $ US	1 715	1 321	1 638	1 313
Flux de trésorerie d'exploitation	15 422	21 350	39 222	46 100
Dividende par action ordinaire				
Moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation *(en milliers)*				
Base	164 733	154 988	160 067	155 023
Dilué(e) [3]	164 815	154 988	160 067	155 023

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
(2) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Pour un rapprochement de la marge monétaire par droit, veuillez consulter la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.
(3) En raison de la perte nette, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour les six mois terminés le 30 juin 2020 et pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2019.
(4) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Deuxième trimestre de 2020

- Produits provenant des redevances et des flux de 28,7 millions de dollars (40,8 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement), comparativement à 33,8 millions de dollars (131,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) au T2 2019;
- Bénéfice brut de 19,1 millions de dollars, comparativement à 19,7 millions de dollars au T2 2019;
- Bénéfice d'exploitation de 11,6 millions de dollars, comparativement à 13,3 millions de dollars au T2 2019;
- Bénéfice net de 13,0 millions de dollars ou de 0,08 $ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette bénéfice net de 6,5 millions de dollars ou de 0,04 $ par action de base et dilué au T2 2019;
- Bénéfice ajusté[1] de 5,7 millions de dollars ou de 0,03 $ par action de base[1], comparativement à 8,2 millions de dollars ou à 0,05 $ par action de base au T2 2019; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 15,4 millions de dollars, comparativement à 21,4 millions de dollars au T2 2019.

Les produits provenant des redevances et des flux ont diminué de 5,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement au deuxième trimestre de 2019, en raison principalement de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancé par un prix de l'or plus élevé. Au total, les produits, incluant les ententes d'écoulement, ont diminué en raison principalement de la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack le 15 septembre 2019 et de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par un prix de l'or plus élevé. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période (la période de cotation) et est par la suite vendu par OBL, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente. La marge de profit est grandement influencée par la volatilité des prix des matières premières pendant la période de cotation.

Le bénéfice brut a atteint 19,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice brut de 19,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La baisse est principalement attribuable à une marge monétaire moins élevée, en raison de la diminution des livraisons de métaux précieux du fait de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancé par un prix de l'or plus élevé et un épuisement moins élevé des redevances, flux et autres intérêts.

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 11,6 millions de dollars, comparativement à 13,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La baisse du bénéfice d'exploitation découle d'un bénéfice brut moins élevé et de charges générales et administratives (« G&A ») plus élevées. Les charges G&A ont augmenté au deuxième trimestre de 2020 à 5,8 millions de dollars, comparativement à 4,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en raison d'une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions, d'une augmentation des honoraires professionnels et de l'ajout de Barkerville aux résultats consolidés. Les frais de développement des affaires ont diminué légèrement à 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 1,8 million de dollars au deuxième trimestre de 2019.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Société a généré un bénéfice net de 13,0 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 6,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. L'écart est principalement attribuable à une quote-part de la perte d'entreprises associées moins élevée à 7,3 millions de dollars et à un gain découlant de la dilution de placements de 10,4 millions de dollars en 2020, comparativement aux autres pertes nettes sur placements en 2019, en partie contrebalancés par un bénéfice d'exploitation moins élevé au deuxième trimestre de 2020.

Le bénéfice ajusté[1] est de 5,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 8,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La diminution est principalement attribuable à des charges d'exploitation plus élevées, à des charges financières plus élevées et à un bénéfice brut moins élevé.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2020 sont de 15,4 millions de dollars, comparativement à 21,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué à 18,6 millions de dollars par rapport à 23,5 millions de dollars, en raison d'une marge monétaire moins élevée et de charges d'exploitation plus élevées.

1 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Sommaire des résultats financiers – Premier semestre de 2020

- Produits provenant des redevances et des flux de 66,6 millions de dollars (93,4 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement), comparativement à 67,3 millions de dollars (232,3 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) au premier semestre de 2019;
- Bénéfice brut de 40,7 millions de dollars, comparativement à 37,9 millions de dollars au premier semestre de 2019;
- Perte d'exploitation de 0,5 million de dollars, comparativement 15,1 millions de dollars au premier semestre de 2019;
- Perte nette de 0,3 million de dollars ou de 0,00 $ par action de base et diluée, comparativement à 33,1 millions de dollars ou de 0,21 $ par action de base et dilué au premier semestre de 2019;
- Bénéfice ajusté[1] de 14,2 millions de dollars ou de 0,09 $ par action de base[1], comparativement à 14,1 millions de dollars ou à 0,09 $ par action de base au premier semestre de 2019; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 39,2 millions de dollars, comparativement à 46,1 millions de dollars au premier semestre de 2019.

Les produits provenant des redevances et des flux sont relativement stables au premier semestre de 2020 comparativement premier semestre de 2019, malgré l'impact de la pandémie de COVID-19, puisque le prix plus élevé de l'or a contrebalancé la diminution des livraisons de métaux précieux liées aux ententes de redevance et de flux. Au total, les produits, incluant les ententes d'écoulement, ont diminué en raison principalement de la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack le 15 septembre 2019 et de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par un prix de l'or plus élevé. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période (la période de cotation) et est par la suite vendu par OBL, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente. La marge de profit est grandement influencée par la volatilité des prix des matières premières pendant la période de cotation.

Le bénéfice brut a atteint 40,7 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à un bénéfice brut de 37,9 millions de dollars au premier semestre de 2019. Cette hausse est attribuable à une marge monétaire plus élevée et à un épuisement moins élevé des redevances, flux et autres intérêts. L'effet négatif de la pandémie de COVID-19 sur les livraisons de métaux précieux a été en partie contrebalancé par un prix de l'or plus élevé pour les six premiers mois de 2020.

Durant le premier semestre de 2020, la Société a subi une perte d'exploitation de 0,5 million de dollars en raison d'une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard. Au premier semestre de 2019, la Société avait subi une perte d'exploitation de 15,1 millions de dollars, en raison d'une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard. En excluant les charges de dépréciation, le bénéfice d'exploitation aurait été de 25,8 millions de dollars en 2020, comparativement à 23,8 millions de dollars en 2019, en raison d'un bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancé par des charges d'exploitation plus élevées. Les charges G&A ont augmenté à 12,1 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à 10,5 millions de dollars pour le premier semestre de 2019, en raison d'une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions, d'une augmentation des honoraires professionnels et de l'ajout de Barkerville aux résultats consolidés. Les frais de développement des affaires ont diminué à 2,8 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à 3,5 millions de dollars au premier semestre de 2019, en raison de charges salariales moins élevées.

Au cours du premier semestre de 2020, la Société a subi une perte nette de 0,3 million de dollars, comparativement à une perte nette de 33,1 millions de dollars au premier semestre de 2019. L'écart est principalement attribuable à une perte d'exploitation moins élevée de 14,6 millions de dollars, à une diminution de la quote-part de la perte d'entreprises associées de 7,3 millions de dollars et à un gain découlant de la dilution de placements de 10,4 millions de dollars en 2020, comparativement aux autres pertes nettes sur placements en 2019.

Le bénéfice ajusté[1] est de 14,2 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui est pratiquement identique au bénéfice ajusté de 14,1 millions de dollars au premier semestre de 2019. Le bénéfice brut plus élevé a été en partie contrebalancé par une augmentation des charges financières et des charges d'exploitation.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au premier semestre de 2020 sont de 39,2 millions de dollars, comparativement à 46,1 millions de dollars au premier semestre de 2019, en raison principalement d'un impact négatif sur les éléments hors caisse du fonds de roulement en 2020. Avant les variations des éléments hors caisse du

1 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

fonds de roulement, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation sont de 46,5 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à 46,1 millions de dollars au premier semestre de 2019.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2020 et 2019 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		2020	**2019**	**2020**	**2019**
		$	**$**	**$**	**$**
Produits	(a)	**40 758**	**131 606**	**93 363**	**232 332**
Coût des ventes	(b)	(12 945)	(100 093)	(30 228)	(170 197)
Épuisement des redevances, flux et d'autres intérêts	(c)	(8 692)	(11 825)	(22 392)	(24 201)
Bénéfice brut	(d)	19 121	19 688	40 743	37 934
Autres charges d'exploitation					
Générales et administratives	(e)	(5 818)	(4 574)	(12 102)	(10 475)
Développement des affaires	(f)	(1 634)	(1 786)	(2 772)	(3 524)
Exploration et évaluation		(34)	(58)	(76)	(91)
Dépréciation d'actifs	(g)	-	-	(26 300)	(38 900)
Bénéfice (perte) d'exploitation		**11 635**	**13 270**	**(507)**	**(15 056)**
Autres produits (charges), nets (nettes)	(h)	3 179	(19 441)	(1 323)	(26 934)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		**14 814**	**(6 171)**	**(1 830)**	**(41 990)**
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(i)	(1 766)	(376)	1 560	8 894
Bénéfice net (perte nette)		**13 048**	**(6 547)**	**(270)**	**(33 096)**
Bénéfice net (perte nette) par action					
De base et dilué(e)		0,08	(0,04)	-	(0,21)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 30 juin					
	2020			**2019**		
	Prix de vente moyen réalisé par once/carat ($)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 $)	Prix de vente moyen réalisé par once/carat ($)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 $)
Or vendu	2 363	10 139	23 956	1 766	64 229	113 448
Argent vendu	23	625 614	14 050	20	549 108	11 090
Diamants vendus[i]	79	4 222	335	101	44 240	4 453
Autres (payés en trésorerie)	-	-	2 417	-	-	2 615
			40 758			131 606

(i) La mine de diamants Renard a été mis en état d'entretien et de maintenance en mars 2020 pour une période indéfinie, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les ventes de diamants durant les trois mois terminés le 30 juin 2020 sont liées au processus de vente entrepris en mars 2020, mais terminé en juin 2020.

	Six mois terminés le 30 juin					
	2020			2019		
	Prix de vente moyen réalisé par once/carat ($)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 $)	Prix de vente moyen réalisé par once/carat ($)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 $)
Or vendu	2 227	23 601	52 558	1 751	112 464	196 946
Argent vendu	22	1 381 765	31 008	20	1 045 218	21 264
Diamants vendus[i]	91	48 296	4 408	105	85 473	8 977
Autres (payés en trésorerie)	-	-	5 389	-	-	5 145
			93 363			232 332

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 91 $ (65 $ US) par carat au premier semestre de 2020 (105 $ (79 $ US) au premier semestre de 2019). Le prix de vente moyen comprend 9 185 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 19 $ (13 $ US) par carat au premier semestre de 2020 (13 678 carats accessoires à un prix moyen de 19 $ (14 $ US) par carat au premier semestre de 2019). En excluant les carats accessoires, 39 111 carats ont été vendus à un prix moyen de 108 $ (88 $ US) par carat au premier semestre de 2020 (71 795 carats à un prix moyen de 121 $ (91 $ US) par carat au semestre trimestre de 2019).

La diminution du nombre d'onces d'or vendues au 2020 est principalement attribuable à la vente de l'entente d'écoulement de Brucejack le 15 septembre 2019 de même que l'impact de l'épidémie de COVID-19 (dans une moindre mesure). L'augmentation du nombre d'onces d'argent vendues en 2020 est principalement attribuable au plus grand nombre d'onces d'argent acquises dans le cadre d'ententes de flux et d'écoulement.

(b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevance. La diminution en 2020 est principalement attribuable à la vente de l'entente d'écoulement d'or de Brucejack le 15 septembre 2019 et l'impact de l'épidémie de COVID-19 (dans une moindre mesure)

(c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes. La diminution est attribuable à la baisse des livraisons de métaux précieux en raison de la pandémie de COVID-19, à la composition des ventes en 2020, à la vente de l'entente d'écoulement de Brucejack le 15 septembre 2019 ainsi qu'à l'impact des dépréciations sur les redevances, flux et ententes d'écoulement comptabilisés en 2019.

(d) La répartition du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**
	$	**$**	**$**	**$**
Redevances				
Produits	20 819	23 909	46 623	47 354
Coût des ventes	(99)	(50)	(267)	(151)
Marge monétaire	**20 720**	**23 859**	**46 356**	**47 203**
Épuisement	(4 159)	(5 051)	(10 665)	(10 917)
Bénéfice brut	16 561	18 808	35 691	36 286
Flux				
Produits	7 914	9 872	19 944	19 927
Coût des ventes	(1 392)	(3 401)	(4 585)	(6 894)
Marge monétaire	**6 522**	**6 471**	**15 359**	**13 033**
Épuisement	(4 302)	(5 815)	(11 219)	(11 643)
Bénéfice brut	2 220	656	4 140	1 390
Redevances et flux				
Marge monétaire	**27 242**	**30 330**	**61 715**	**60 236**
	94,8%	**89,8%**	**92,7%**	**89,5%**
Ententes d'écoulement				
Produits	12 025	97 825	26 796	165 051
Coût des ventes	(11 454)	(96 642)	(25 376)	(163 152)
Marge monétaire	**571**	**1 183**	**1 420**	**1 899**
	4,7%	**1,2%**	**5,3%**	**1,2%**
Épuisement	(231)	(959)	(508)	(1 641)
Bénéfice brut	340	224	912	258
Total – Bénéfice brut	**19 121**	**19 688**	**40 473**	**37 934**

(e) Les charges G&A ont augmenté à 5,8 millions au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 4,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, et ont augmenté à 12,1 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à 10,5 millions de dollars au premier semestre de 2019, en raison d'une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions, d'une augmentation des honoraires professionnels et de l'ajout de Barkerville aux résultats consolidés.

(f) Les frais de développement des affaires ont diminué à 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 1,8 million de dollars au deuxième trimestre de 2019. Au premier semestre de 2020, les frais de développement des affaires ont diminué à 2,8 millions de dollars, comparativement à 3,5 millions de dollars à la même période en 2019, en raison principalement d'une charge salariale moins élevée.

(g) Durant le premier semestre de 2020, la Société a subi une perte d'exploitation en raison d'une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard. La charge de dépréciation est détaillée à la section *Dépréciation d'actifs* du présent rapport de gestion.

Au premier semestre de 2019, la Société a subi une perte d'exploitation, en raison d'une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

(h) Les autres produits nets de 3,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comprennent un gain net sur placements de 10,8 millions de dollars (y compris un gain découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 10,4 millions de dollars) et des produits d'intérêts de 1,1 million de dollars, en partie contrebalancés par des charges financières de 6,6 millions de dollars, un montant de 1,5 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et une perte de change de 0,6 million de dollars.

Les autres charges nettes de 19,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comprennent des charges financières de 5,8 millions de dollars, un montant de 8,8 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, et des pertes sur placement de 5,3 millions de dollars (en raison principalement d'une perte nette à la cession de placements de 4,9 millions de dollars résultant principalement des placements en actions transférées ou vendus dans le cadre de la transaction de rachat d'actions), en partie contrebalancées par un produit d'intérêt de 0,8 million de dollars.

Les autres charges nettes de 1,3 million de dollars au premier semestre de 2020 comprennent des charges financières de 13,5 millions de dollars et un montant de 3,2 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie contrebalancés par un gain net sur placements de 11,4 millions de dollars (y compris un gain découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 10,4 millions de dollars), des produits d'intérêts de 2,2 millions de dollars et un gain de change de 1,7 million de dollars.

Les autres charges nettes de 26,9 millions de dollars au premier semestre de 2019 comprennent des charges financières de 11,5 millions de dollars, un montant de 10,5 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et une perte nette sur placement de 5,3 millions de dollars (en raison principalement d'une perte nette à la cession de placements de 4,2 millions de dollars résultant principalement des placements en actions transférées ou vendus dans le cadre de la transaction de rachat d'actions), en partie contrebalancées par un produit d'intérêt de 2,0 millions de dollars.

(i) Le taux d'imposition effectif au deuxième trimestre de 2020 est de 11,9 %, comparativement à 6,1 % au deuxième trimestre de 2019. (Le taux d'imposition effectif au premier semestre de 2020 est de 85,2 %, comparativement à 21,2 % au premier semestre de 2019. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2020 et de 26,6 % en 2019. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les dépenses non déductibles. Des impôts en trésorerie de 0,3 million de dollars et de 0,5 million de dollars ont été payés au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020, respectivement (0,2 million de dollars et 0,4 million de dollars pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2019, respectivement).

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 juin 2020, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 202,0 millions de dollars comparativement à 108,2 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les six premiers mois de 2020 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie*.

Le 1er avril 2020, la Société a conclu un placement privé avec Investissement Québec de 7 727 273 actions ordinaires à un prix de 11,00 $ par action ordinaire, pour un produit brut total de 85,0 millions de dollars. Le produit net du placement privé sera utilisé aux fins générales du fonds de roulement. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement sont assujetties à une période de détention de quatre mois à partir de la date d'émission. Les frais liés au placement privé s'élèvent à 0,2 million de dollars.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 400,0 millions de dollars venant à échéance le 14 novembre 2023. La facilité a une clause accordéon sans engagement d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars. La clause accordéon est assujettie à des procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minérale, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société, actuels et futurs (y compris les redevances, ententes de flux et autres intérêts). En mars 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit pour augmenter ses liquidités en raison des incertitudes causées par la pandémie de COVID-19. Le montant à rembourser au 30 juin 2020 était de 65,0 millions de dollars US (88,6 millions de dollars). Au 30 juin 2020, la portion inutilisée de la facilité de crédit, excluant la clause accordéon de 100,0 millions de dollars, était de 311,4 millions de dollars.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**
	$	**$**	**$**	**$**
Flux de trésorerie				
Exploitation	18 556	23 463	46 490	46 084
Éléments du fonds de roulement	(3 134)	(2 113)	(7 268)	16
Activités d'exploitation	**15 422**	**21 350**	**39 222**	**46 100**
Activités d'investissement	(43 674)	19 807	(82 322)	(26 587)
Activités de financement	76 546	(64 989)	136 913	(107 679)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4 648)	(1 076)	(65)	(2 510)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	43 646	(24 908)	93 748	(90 676)
Trésorerie au début de la période	158 325	108 497	108 223	174 265
Trésorerie à la fin de la période	201 971	83 589	201 971	83 589

Activités d'exploitation

Deuxième trimestre de 2020

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours du deuxième trimestre de 2020 se sont élevés à 15,4 millions de dollars, comparativement à 21,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La diminution est principalement attribuable à l'impact de la pandémie de COVID-19, en réduisant la marge monétaire (produits moins le coût des ventes) de 3,7 millions de dollars. De plus, un montant de 1,0 million de dollars est le résultat de l'impact négatif des éléments hors caisse du fonds de roulement et un montant de 0,9 découle des charges G&A plus élevées. Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué à 18,6 millions de dollars par rapport à 23,5 millions de dollars, en raison d'une marge monétaire moins élevée et de charges d'exploitation plus élevées.

Premier semestre de 2020

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours du premier semestre de 2020 se sont élevés à 39,2 millions de dollars, comparativement à 46,1 millions de dollars au premier semestre de 2019. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur les ventes au deuxième trimestre de 2020, mais elle a été plus que compensée par une marge monétaire plus élevée au premier trimestre de 2020 et une hausse des prix réalisés pour l'or. Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté légèrement à 46,5 millions de dollars par rapport à 46,1 millions de dollars. L'impact négatif sur les éléments hors caisse du fonds de roulement en 2020 est le résultat du paiement des indemnités de départ cumulées en 2019, du paiement de primes, des sommes à recevoir plus élevés et d'une diminution des comptes créditeurs et frais courus des fournisseurs.

Activités d'investissement

Deuxième trimestre de 2020

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 43,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement aux flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement de 19,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, Osisko a investi 18,4 millions de dollars pour acquérir des titres négociables et des effets à recevoir (incluant un investissement supplémentaire de 14,8 millions de dollars dans Métaux Osisko) et 16,9 millions de dollars pour acquérir des redevances (incluant 8,5 millions de dollars en vue de l'amélioration du flux argentifère Gibraltar et 5,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 3 % NSR sur le projet aurifère Santana actuellement développé par Minera Alamos Inc.). Les investissements dans les intérêts miniers et les immobilisations corporelles sont de 11,6 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo. La Société a reçu un produit de 3,1 millions de dollars de la vente de titres négociables.

Au cours du deuxième trimestre de 2019, Osisko a investi 34,8 millions de dollars en titres négociables, incluant 15,0 millions de dollars dans Victoria et 7,5 millions de dollars dans Barkerville. La Société a également déboursé 3,1 millions de dollars pour des placements temporaires. Le produit généré de la cession de placements (en raison principalement de la cession de Dalradian Resources) est de 58,1 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2019.

Premier semestre de 2020

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 82,3 millions de dollars au premier semestre de 2020, comparativement à 26,6 millions de dollars au premier semestre de 2019.

Au cours du premier semestre de 2020, Osisko a investi 33,9 millions de dollars pour acquérir des titres négociables et des effets à recevoir (incluant un investissement supplémentaire de 14,8 millions de dollars dans Métaux Osisko et 6,0 millions de dollars pour acquérir des actions ordinaires de Minera Alamos Inc.) et 24,4 millions de dollars pour acquérir des redevances et des flux (incluant 8,5 millions de dollars en vue de l'amélioration du flux argentifère Gibraltar, 6,5 millions de dollars pour acquérir une redevance de 1,5 % NSR sur le projet Pine Point et 5,0 millions de dollars pour acquérir une redevance de 3 % NSR sur le projet aurifère Santana, actuellement développé par Minera Alamos Inc.). Les investissements dans les intérêts miniers et les immobilisations corporelles sont de 26,4 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo. La Société a reçu un produit de 3,4 millions de dollars de la vente de titres négociables.

Au premier semestre de 2019, Osisko a investi 40,5 millions de dollars en titres négociables, incluant 15,0 millions de dollars dans Victoria et 7,5 millions de dollars dans Barkerville, et Osisko a investi 28,0 millions de dollars pour l'acquisition de droits de redevances et de flux, incluant les derniers versements totalisant 19,6 millions de dollars relativement à la redevance NSR sur la propriété Dublin Gulch et un paiement net de 5,0 millions de dollars pour le flux argentifère Falco. La Société a également déboursé 16,2 millions de dollars pour des placements temporaires, incluant un prêt de 10,0 millions de dollars à Falco. Le produit généré de la cession de placements est de 58,5 millions de dollars (en raison principalement de la cession de placements dans Dalradian).

Activités de financement

Deuxième trimestre de 2020

Au cours du deuxième trimestre de 2020, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 76,5 millions de dollars, comparativement à une trésorerie utilisée de 65,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019.

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a conclu un placement privé d'actions ordinaires de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. La Société a versé 6,6 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et investi 1,0 million de dollars en vertu de son programme de rachat d'actions.

Au deuxième trimestre de 2019, Osisko a payé 58,1 millions de dollars pour acquérir et annuler des actions ordinaires détenues par Betelgeuse LLC (« Orion »). La Société a aussi versé 7,5 millions de dollars en dividendes.

Premier semestre de 2020

Au cours du premier semestre de 2020, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 136,9 millions de dollars, comparativement à une trésorerie utilisée dans le cadre des activités de financement de 107,7 millions de dollars au premier semestre de 2019.

Au premier semestre de 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. Osisko a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US (71,7 millions de dollars) sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 14,2 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et investi 3,9 millions de dollars en vertu de son programme de rachat d'actions.

Au premier semestre de 2019, Osisko a remboursé 30,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a payé 58,1 millions de dollars pour acquérir et annuler des actions ordinaires détenues par Orion, a payé 11,9 millions de dollars en vertu du programme de rachat d'actions 2018 et a versé 13,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires. La levée d'options d'achat d'actions a généré 6,2 millions de dollars et le régime d'achat d'actions a généré 0,1 million de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée[1] pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2020		2019				2018	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
OEO	12 386	18 159	20 479	18 123	19 651	19 753	20 005	20 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	201 971	158 325	108 223	123 702	83 589	108 497	174 265	137 188
Placements à court terme	21 105	21 228	20 704	25 844	16 165	13 119	10 000	10 000
Fonds de roulement	162 996	117 090	112 494	150 845	89 668	107 328	174 596	281 858
Total de l'actif	2 128 588	2 016 189	1 947 253	1 948 355	2 042 960	2 160 816	2 234 646	2 441 668
Total de la dette à long terme	421 652	423 499	349 042	347 638	326 050	324 355	352 769	419 680
Capitaux propres	1 604 676	1 492 346	1 493 446	1 506 287	1 534 872	1 727 396	1 771 595	1 868 196
Produits	40 758	52 605	51 032	109 235	131 606	100 726	115 337	111 702
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	15 422	23 800	17 204	28 294	21 350	24 750	18 559	20 636
Dépréciation d'actifs après impôt	3 117	(19 300)	(148 600)	(58 952)	-	(28 600)	(123 655)	-
Bénéfice net (perte nette)	13 048	(13 318)	(155 175)	(45 924)	(6 547)	(26 549)	(113 882)	5 474
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e)	0,08	(0,09)	(1,04)	(0,32)	(0,04)	(0,17)	(0,73)	0,04
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	164 733	155 374	149 912	144 446	154 988	155 059	156 336	156 252
- Dilué	164 815	155 374	149 912	144 446	154 988	155 059	156 336	156 263
Cours des actions à la clôture au TSX	13,56	10,50	12,62	12,31	13,65	15,01	11,97	9,80
Cours des actions à la clôture au NYSE	10,00	7,44	9,71	9,30	10,44	11,24	8,78	7,59
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX								
OR.WT	0,31	0,16	0,25	0,445	0,51	0,80	0,37	0,70
Cours des débentures à la clôture au TSX[2]								
OR.DB	101,34	94,75	101,08	101,75	102,90	103,00	98,99	99,00
Prix de l'or (moyen en $ US)	1 711	1 583	1 481	1 485	1 309	1 304	1 226	1 213
Taux de change à la clôture[3] ($ US/$ CA)	1,3628	1,4187	1,2988	1,3243	1,3087	1,3363	1,3642	1,2945

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
(2) Les débentures convertibles à 4 % d'Osisko est présentée par tranche d'une valeur nominale de 100,00 $.
(3) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Durant le deuxième trimestre de 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec.

Au premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Durant le quatrième trimestre de 2019, la Société a acquis Barkerville pour 241,7 millions de dollars, payés en actions. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation d'actifs de 148,6 millions de dollars (129,0 millions de dollars après impôt).

Durant le troisième trimestre de 2019, la Société a racheté 5 066 218 de ses actions ordinaires détenues par Orion pour un montant de 71,4 millions de dollars, payé en trésorerie (vente de toutes les actions ordinaires de Victoria détenues par Osisko). La Société a vendu son entente d'écoulement de Brucejack pour un montant de 41,3 millions de dollars US, desquels 31,2 millions de dollars US (41,3 millions de dollars) ont été versés le 30 septembre 2019. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation de 48,1 millions de dollars (après impôt) sur ses redevances, flux et autres intérêts et une charge de dépréciation de 10,8 millions de dollars (après impôt) à l'égard d'un placement net dans une entreprise associée.

Durant le deuxième trimestre de 2019, la Société a racheté 7 319 499 de ses actions ordinaires détenues par Orion pour un montant de 103,2 millions de dollars, payé en trésorerie (vente de toutes les actions ordinaires de Dalradian détenues par Osisko) et par le transfert de placements dans des entreprises associées et d'autres placements.

Durant le premier trimestre de 2019, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard et a entièrement remboursé le montant de 30,0 millions de dollars à payer en vertu de sa facilité de crédit renouvelable.

Durant le quatrième trimestre de 2018, Osisko a reçu le paiement de 118,5 millions de dollars US (159,4 millions de dollars) de Pretium suivant le choix de cette dernière d'exercer son option de racheter, avant le 31 décembre 2018, la totalité de la participation d'OBL dans le flux aurifère et argentifère Brucejack. La Société a comptabilisé des charges de dépréciation de 166,3 millions de dollars (123,7 millions de dollars après impôt), incluant 148,5 millions de dollars sur la redevance NSR sur la mine Éléonore (109,1 millions de dollars après impôt) et a remboursé 71,7 millions de dollars sur sa facilité de crédit.

Perspectives

Le 23 mars 2020, compte tenu des incertitudes quant aux développements futurs de la pandémie de COVID-19, y compris la durée, la sévérité et la portée de l'épidémie, les mesures prises pour restreindre ou traiter l'épidémie de COVID-19 et les impacts sur les activités minières, Osisko a annoncé une révision à la baisse de ses objectifs de production 2020 jusqu'à nouvel ordre.

Comme la majorité des principaux actifs miniers dans lesquels Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ont repris leurs activités, Osisko a mis à jour ses prévisions pour les six mois et l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Ces prévisions excluent toute incidence possible sur les onces d'équivalent d'or et les marges monétaires advenant la reprise des activités à la mine de diamants Renard en 2020 ou l'annonce de nouvelles périodes de mise en état d'entretien et de maintenance relativement à la progression de la pandémie de COVID-19.

	Six mois terminés le 31 décembre 2020 (i)			**Exercice terminé le 31 décembre 2020 (i)**		
	Bas	**Haut**	**Marge monétaire**	**Bas**	**Haut**	**Marge monétaire**
	(OEO)	**(OEO)**	**(%)**	**(OEO)**	**(OEO)**	**(%)**
Redevances	24 800	26 250	100	45 500	46 950	100
Ententes de flux	8 000	8 450	87	17 150	17 650	81
Ententes d'écoulement	200	300	2	850	900	3
	33 000	35 000		63 500	65 500	

(i) Excluant tous produits potentiels provenant de la mine de diamants Renard pour la période de six mois se terminant le 31 décembre 2020.

Pour les objectifs de l'exercice 2020, les résultats actuels ont été utilisés pour le premier semestre de 2020 et ajoutés aux prévisions du deuxième semestre de l'année. Pour les prévisions des six derniers mois de 2020, les redevances en argent et en trésorerie ont été converties en onces d'équivalent d'or, à partir d'un prix des matières premières de 1 900 $ US par once d'or et de 22 $ US par once d'argent et d'un taux de change ($ US/$ CA) de 1,33.

Mise à jour corporative

Le 6 avril 2020, la Société a annoncé la nomination de l'honorable John Baird à son conseil d'administration. M. Baird a été membre du Parlement du Canada pendant trois mandats, occupant avec distinction un rôle prépondérant dans plusieurs portefeuilles ministériels importants. Il a occupé le poste de ministre des Affaires étrangères du Canada pendant quatre ans. Avant son passage à Ottawa, il a été membre du Parlement provincial en Ontario pendant dix ans au cours desquels il a œuvré au sein de plusieurs portefeuilles ministériels importants, incluant les postes de ministre de l'Énergie et de ministre des Services communautaires et sociaux. Il est un administrateur de Canadian Pacific, Canfor, FDW Group, PineBridge Investments et un conseiller auprès de Hatch, Barrick Gold, Bennett Jones LLP et Eurasia Group.

Assemblée générale annuelle

Par souci de santé publique en raison de la pandémie de COVID-19 et pour s'assurer de la santé et du bien-être des actionnaires de la Société, de ses employés, de leur famille et de toute autre personne qui participe habituellement à l'assemblée annuelle des actionnaires, Osisko a tenu virtuellement son assemblée générale annuelle (l'« assemblée annuelle ») le 22 juin 2020. Lors de l'assemblée annuelle, les neuf candidats désignés dans la circulaire d'information de la direction déposée le 20 mai 2020 auprès des autorités réglementaires ont été élus à titre d'administrateurs de la Société. De plus, toutes les résolutions soumises au vote ont été approuvées par les actionnaires.

Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires et ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Tous les actifs et produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires, à l'exception des intérêts miniers, des immobilisations corporelles (autres que les actifs au titre du droit d'utilisation) et des actifs d'exploration et d'évaluation qui sont attribuables au segment relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les six mois terminés les 30 juin 2020 et 2019, les produits tirés de redevances, des ententes de de flux et des autres intérêts proviennent principalement des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord[(i)]	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	$	$	$	$	$	$
2020						
Redevances	44 035	272	42	2 274	-	46 623
Ententes de flux	6 827	8 235	974	-	3 908	19 944
Ententes d'écoulement	26 796	-	-	-	-	26 796
	77 658	8 507	1 016	2 274	3 908	93 363
2019						
Redevances	45 113	170	37	2 034	-	47 354
Ententes de flux	10 741	4 759	868	-	3 559	19 927
Ententes d'écoulement	165 051	-	-	-	-	165 051
	220 905	4 929	905	2 034	3 559	232 332

(i) Le Canada et les États-Unis ont généré 65 % des produits en Amérique du Nord pour les six mois terminés le 30 juin 2020 (92 % pour les six mois terminés le 30 juin 2019).

Pour les six mois terminés le 30 juin 2020, un droit de redevance a généré des produits de 27,0 millions de dollars (30,0 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 juin 2019), ce qui représente (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement) 41 % des produits (44 % pour les six mois terminés le 30 juin 2019).

Pour les six mois terminés le 30 juin 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 93 % et 5 %, respectivement des produits (90 % et 7 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement). Pour les six mois terminés le 30 juin 2019, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 95 % et 4 % des produits, respectivement (83 % et 13 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts, nets – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par pays, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, ententes de flux et les autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord[i]	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	$	$	$	$	$	$	$
30 juin 2020							
Redevances	567 439	31 697	9 931	9 270	-	15 215	633 552
Ententes de flux	180 013	202 104	2 083	-	30 390	60 281	474 871
Ententes d'écoulement	6 513	-	8 690	-	5 047	-	20 250
	753 965	233 801	20 704	9 270	35 437	75 496	1 128 673
31 décembre 2019							
Redevances	560 246	31 657	9 961	10 488	-	15 215	627 567
Ententes de flux	194 344	198 021	2 435	-	28 963	59 401	483 164
Ententes d'écoulement	6 689	-	8 282	-	4 810	-	19 781
	761 279	229 678	20 678	10 488	33 773	74 616	1 130 512

(i) En Amérique du Nord, 96 % des intérêts nets étaient situés au Canada et aux États-Unis en date du 30 juin 2020 et du 31 décembre 2019.

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les actifs et les charges liés à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont presque exclusivement situés au Canada et se détaillent comme suit au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 et pour les six mois terminés les 30 juin 2020 et 2019 (en milliers de dollars) :

	30 juin 2020	31 décembre 2019
	$	$
Actifs nets		
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	360 642	333 778
Actifs d'exploration et d'évaluation	43 065	42 949
	403 707	376 727

	Six mois terminés le 30 juin	
	2020	2019
	$	$
Charges		
Exploration et évaluation	76	91

Transactions entre parties liées

Durant les trois et six mois terminés les 30 juin 2020 et 2019, les montants suivants ont été facturés par Osisko à des entreprises associées pour récupérer les coûts associés à des services professionnels et à l'accès aux bureaux ; ces montants sont comptabilisés en réduction des charges générales et administratives et des frais de développement des affaires aux états consolidés des resultats (de la perte), (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**
	$	**$**	**$**	**$**
Montants facturés à des entreprises associées en réduction des :				
Charges générales et administratives	261	202	552	399
Frais de développement des affaires	128	631	556	1 166
Total des montants facturés à des entreprises associées	389	833	1 108	1 565

Un montant de 1,2 million de dollars (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les sommes à recevoir au 30 juin 2020 (0,5 million de dollars au 31 décembre 2019).

Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, des revenus d'intérêt de 0,7 million de dollars et 1,3 millions de dollars (0,1 million de dollars et 0,3 million de dollars durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2019) ont été comptabilisés à l'égard d'effets à recevoir d'entreprises associées. Au 30 juin 2020, des intérêts à recevoir d'entreprises associées de 2,2 million de dollars étaient inclus dans les sommes à recevoir (0,9 million de dollars au 31 décembre 2019). Les prêts et effets à recevoir des entreprises associées s'élevaient à 30,9 millions de dollars au 30 juin 2020 (24,7 millions de dollars au 31 décembre 2019) et sont inclus dans les placements à court terme et autres placements aux bilans consolidés.

Obligations contractuelles et engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	2,5 millions $ US	Réalisation d'un financement par capitaux propres dont les produits sont d'au moins 6,0 millions de dollars US.
		5,0 millions $ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 millions $ US	Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	20,0 millions $	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété.
		35,0 millions $	Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette.
		60,0 millions $	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 millions $ (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées:

Droits	Production payable attribuable devant être achetée			Par once/carat paiement en trésorerie ($ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux[(1),(7)]	4,22 %	62,5 %		400 $	4 $		40 ans	novembre 2015
Amulsar – entente d'écoulement[(2),(7)]	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	novembre 2015
Back Forty – flux[(3)]	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 $ max)	4 $		Durée de vie de la mine	mars 2015
Mantos Blancos – flux[(4)]		100 %			8 % du prix comptant		Durée de vie de la mine	septembre 2015 modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 $	40 ans	juillet 2014 modifiée en octobre 2018
Sasa – flux[(5)]		100 %			5 $		40 ans	novembre 2015
Gibraltar – flux[(6)]		75 %			nul		Durée de vie de la mine	mars 2018 modifiée en avril 2020

(1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2e et 3e anniversaires de la production commerciale.
(2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si Lydian décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à OBL (déduction faite de toutes onces livrées conformément à l'entente de flux d'Amulsar).
(3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
(4) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %.
(5) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) appliquée au prix par once après 2016.
(6) En vertu de l'entente de flux argentifère, les paiements de transfert étaient de 2,75 $ US par once d'argent livré avant le 24 avril 2020 et de zéro par la suite, après la modification de l'entente de flux argentifère en avril 2020. Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite.
(7) En décembre 2019, Lydian, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 23,4 % dans Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif.

Données sur les actions en circulation

Au 5 août 2020, 165 651 395 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au total, 4 718 701 options d'achat d'actions et 5 480 000 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Une débenture convertible de 50,0 millions de dollars avec Investissement Québec confère au porteur le droit de convertir la débenture, au gré du porteur, en 2 620 545 actions ordinaires de la Société (prix de conversion de 19,08 $) en tout temps durant le terme de la débenture. Des débentures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars sont en circulation et convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 $ par action ordinaire, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débentures sont converties.

Événement postérieur au 30 juin 2020

Dividendes

Le 5 août 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 $ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2020 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») ainsi que les risques additionnels décrits ci-dessous. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez-vous référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) ainsi que le risque additionnel ci-dessous.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934 (« Exchange Act »)*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. En réponse à la pandémie de COVID-19, la Société a demandé à ses employés de travailler de la maison. Ce changement requiert certains processus et contrôles qui avaient été antérieurement réalisés manuellement et qui seront complétés et conservés sous format électronique. Malgré les changements exigés par le contexte actuel, il n'y a pas eu de modifications importantes apportées aux contrôles internes de la Société au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. En réponse à la pandémie de COVID-19, la Société a demandé à ses employés de travailler de la maison. Ce changement requiert certains processus et contrôles qui avaient été antérieurement réalisés manuellement et qui seront complétés et conservés sous format électronique. Malgré les changements exigés par le contexte actuel, il n'y a pas eu de modifications importantes apportées aux contrôles internes de la Société au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2020 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment à l'*International Accounting Standard (*« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite de ce qui est publié ci-dessous.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers,* qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1er janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, tous deux déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2020, tous deux déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action de base* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (la perte nette) » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », les « dépréciations d'actifs », incluant la dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées, les « gains (pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « quote-part de la perte d'entreprises associées », la « charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)	**$**	**$**	**$**	**$**
Bénéfice net (perte nette)	13 048	(6 547)	(270)	(33 096)
Ajustements :				
Dépréciation d'actifs	3 117	-	30 323	38 900
Perte (gain) de change	544	484	(1 557)	1 643
Perte latente (gain latent) sur placements	(13 923)	5 298	(15 458)	5 333
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 458	8 780	3 174	10 542
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	1 489	216	(2 025)	(9 266)
Bénéfice ajusté	5 733	8 231	14 187	14,056
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	164 733	154 988	160 067	155 023
Bénéfice ajusté par action de base	0,03	0,05	0,09	0,09

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, la valeur comptable des actifs, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les estimations des coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés des devises, de l'or, de l'argent, des diamants et autres matières premières, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales et les ressources minérales et les OEO sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, toute estimation des OEO à recevoir en 2020, la réalisation des avantages anticipés découlant des placements et des transactions d'Osisko, et la capacité d'Osisko de saisir les occasions qui se présenteront dans l'avenir. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'issue défavorable d'un litige relatif à l'une des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, les mesures des différents gouvernements face à l'épidémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures, l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la condition financière d'Osisko et l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus de la Société et les actifs liés au statut PFIC; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que

ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujetti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers («* Règlement 43-101 »). Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont actuellement régies par le *Industry Guide 7* (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes du Guide 7. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon le Guide 7 et de façon générale, les sociétés américaines qui doivent se conformer au Guide 7 n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC conformément au Guide 7. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sean Roosen
Sean Roosen
Président du conseil et chef de la direction

5 août 2020

Informations sur la Société

Siège social
1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : 514 940-0670
Télécopieur : 514 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1 Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Téléphone : 441 824-7474
Télécopieur : 441 292-6140

Michael Spencer, directeur général

Administrateurs
Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'honorable John R. Baird
Françoise Bertrand
John F. Burzynski
Christopher C. Curfman
William Murray John
Pierre Labbé
Charles E. Page

Dirigeants
Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Sandeep Singh, président
Benoit Brunet, vice-président, stratégie d'affaires
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef de la direction financière
François Vézina, vice-président, services techniques

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)
Guy Desharnais, directeur de l'évaluation des ressources minérales

Inscriptions en bourse
Bourse de Toronto
- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 $/date d'échéance : 5 mars 2022)
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 $/date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York
- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes
Information disponible à http://osiskogr.com/dividendes/prid/

Agents des transferts
Canada : Société de fiducie AST (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs
PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.